



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 05/09/2023

INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS HUMAINS L'ARS Bretagne et le Rectorat déploient la vaccination dans les collèges

Face à l'enjeu de santé publique lié aux infections à papillomavirus, le Président de la République a annoncé le déploiement de campagnes de vaccination dans les collèges pour les élèves de 5^e : la vaccination est le mode de protection le plus efficace contre les infections à papillomavirus.

Le premier volet du dispositif est programmé dès le premier trimestre de l'année scolaire 2023/2024. L'ARS Bretagne, en lien avec le Rectorat, pilote l'action en s'appuyant sur les équipes des centres de vaccination hospitaliers et, en Ille-et-Vilaine, sur les services du Conseil départemental qui a conservé la compétence vaccination.

La campagne de vaccination en pratique

Pour qui ?

L'ARS Bretagne et le Rectorat organisent la première campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humains dans les collèges de la région. **Le dispositif s'adresse à tous les élèves de 5^e** collèges publics et ceux des collèges privés sous contrat avec l'Education Nationale volontaires.

A ce jour, la campagne concernera donc 320 établissements **soit plus de 35 000 élèves**. Sur cet effectif, les partenaires se sont fixés l'objectif de réaliser un schéma vaccinal complet pour 30 à 40 % des élèves ; c'est à dire deux injections avant la fin de l'année scolaire (avec un intervalle d'au moins 6 mois).

Comment ?

La participation des élèves à la campagne de vaccination **relève d'une démarche volontaire et est soumise à l'autorisation des deux parents** (recueil par l'établissement sur les premières semaines de septembre). La vaccination est entièrement gratuite pour les familles.

Contacts presse

ARS Bretagne
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



Rectorat
Région académique Bretagne
Pôle communication

Tél. : 02 23 21 73 23
Mél : communication@ac-rennes.fr
ac-rennes.fr/espace-presse



Par qui ?

Les centres de vaccination hospitaliers habilités (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Brest, Quimper) et, en Ille-et-Vilaine, les services du Conseil départemental qui a conservé la compétence vaccination, piloteront des équipes mobiles de vaccination (infirmiers, médecins, sages-femmes, pharmaciens). Ces dernières organiseront, en lien avec les établissements scolaires, les "sessions" d'injection.

Ces équipes mobiles se rendront dans les collèges à deux reprises :

- entre octobre et décembre pour administrer une première dose de vaccin ;
- entre avril et juin pour administrer la seconde dose.

En France comme en Bretagne, une couverture vaccinale insuffisante

La vaccination est le mode de protection le plus efficace contre les infections à papillomavirus. En effet, lorsqu'elle est réalisée avant le début de la vie sexuelle, **la protection est proche de 100 % !**

Pourtant, en France, la couverture vaccinale contre les infections à HPV reste faible : 48 % des filles et 13 % des garçons âgés de 15 ans ont été vaccinés (au moins 1 dose).

En Bretagne, les données sont supérieures à la moyenne française : **60 % des filles et 17 % des garçons âgés de 15 ans ont été vaccinés (au moins 1 dose)**. Elles restent toutefois loin de l'objectif de **80 % de couverture vaccinale chez les filles d'ici 2030**, fixé par la stratégie décennale de lutte contre le cancer.

A noter que ce principe de la vaccination au sein des établissements scolaires fait suite aux retours positifs de plusieurs pays (Suède, Australie, Royaume-Uni...) et à l'expérimentation concluante menée en région Grand-Est en 2019 : très bons résultats et taux de couverture de vaccination y ont été observés, proches de 80 %.

Prise en charge financière

L'Assurance maladie prend en charge 65 % du coût des vaccins. L'ARS Bretagne, via le Fonds d'intervention régional, finance les 35 % restants et tous les coûts liés à l'organisation de cette campagne (ressources humaines, matériel...).

Communication

Une première campagne de communication grand public a été lancée lors de la semaine européenne de la vaccination (du 24 au 28 avril 2023).

Depuis la rentrée scolaire du lundi 4 septembre, une seconde campagne d'information cible notamment les parents et les collégiens : campagne média radio, ainsi que des bannières web et sur les réseaux sociaux.

